



ING Opticash

L'**ING Opticash** est une ouverture de crédit de 25.000 euros au minimum qui est liée à votre Compte à vue ING. Elle vous permet de gérer vos liquidités vous-même en toute simplicité par le biais de virements entre votre compte Opticash et votre Compte à vue.

Quand est-ce intéressant d'acquérir un ING Opticash ?

Si vous êtes régulièrement confronté à des dépenses imprévues.

Exemple: dans le cadre de vos activités de bijoutier, vous devez régulièrement acheter, pour des montants importants, des bijoux auprès de vos fournisseurs. Afin de régler ces dépenses, vous pouvez utiliser votre ING Opticash (compte rubriqué) et apurer votre compte rubrique via vos futures ventes, votre compte à vue ne présentera donc jamais de solde débiteur.

En résumé

- Ouverture de crédit de 25.000 euros au minimum, liée à votre Compte à vue ING.
- Vous gérez le capital vous-même par le biais de virements entre votre compte ING Opticash et votre Compte à vue ING dans Business'Bank ou Telelink Online.
- ING Opticash a une durée illimitée, avec un minimum de trois mois.
- Vous remboursez ensuite à votre propre rythme, en virant de l'argent sur votre compte ING Opticash.
- Vous payez des intérêts uniquement sur les montants que vous utilisez réellement. ING calcule ces intérêts sur une base trimestrielle et les débite automatiquement de votre Compte à vue.
- Un remboursement anticipé est toujours possible.

Frais

Vous payez des frais d'étude uniques de 125 euros et des droits de dossier de 25 euros par trimestre, ainsi qu'une provision calculée sur l'ouverture du crédit.

Dans certains cas, vous pouvez bénéficier de subsides. Pour plus d'informations à ce sujet, surfez sur [ing.be/subsides](#)

Intéressé(e) ? Besoin de conseils ? Contactez votre interlocuteur ING ou surfez sur [ing.be/businesscredit](#) pour plus d'informations à propos de nos crédits professionnels.

Si vous avez des plaintes au sujet de cette offre, vous pouvez les adresser à l'Ombudsfin: Avenue Belliard 15-17, Boite 8, 1040 Bruxelles, Tél. : +32 2 545 77 70 Fax : +32 2 545 77 79 E-mail : Ombudsman@ombudsfin.be

ING Belgique S.A. – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.200.393 –
BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE45 3109 1560 2789. Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le n° 12381A – [www.ing.be](#)
Editeur responsable : Marie-Noëlle De Greef, Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles – © Editing Team & Graphic Studio –
Marketing ING Belgium – 712470 – 02/17